



Fotos: David Nautli Conception: Tito Lorenzi


Fondation Pestalozzi

Secrétariat:
Barbara Schürmann
Fraumünsterstrasse 17
8022 Zurich
Tél. 044 210 40 80
Fax 044 210 40 90
office@pestalozzi-stiftung.ch
www.pestalozzi-stiftung.ch

Poste: Compte 80-5928-4
Banque: Wegelin & Co., Saint-Gall
Compte CH42 0876 5102 0248 4200 0


Fondation Pestalozzi
pour favoriser la formation professionnelle
de la jeunesse montagnarde suisse



Je remercie beaucoup la Fondation Pestalozzi de m'avoir permis, cette fois encore, de réaliser les clichés du présent rapport annuel.

David Nauli, Zillis, ancien boursier.

Page de couverture

Michèle Schneuwly, Cerniat

(cf. pages 22/23)

Sommaire

4	Editorial
6	Nous nous présentons
12	La formation: un investissement qui porte ses fruits
16	Deux frères du Val d'Hérens
18	Une décision difficile
20	Activités 2009
22	Cercle des mécènes
26	Répartition des boursiers
27	Formations suivies
28	Dons
30	Finances
32	Bilan et compte d'exploitation 2009
34	Tableau de financement
36	Tableau de variation du capital
38	Annexe aux comptes annuels 2009
39	Rapport de l'organe de révision
40	Remerciements
41	Conseil de Fondation
42	Correspondants locaux



Chers donateurs et amis,

La Fondation Pestalozzi soutient les jeunes qui poursuivent un objectif de formation mais ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour l'atteindre. Cette solidarité, qui a fait la force de notre pays, ne se dément pas aujourd'hui.

Il ressort de l'enquête «Baromètre des préoccupations» réalisée par le Credit Suisse en 2009 que le chômage est le principal sujet d'inquiétude de la population suisse; or il touche malheureusement les jeunes de plein fouet. Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie, 26 752 d'entre eux étaient sans emploi au mois de mars 2010, ce qui représente 21% de plus que l'année précédente. Pourtant, le taux de chômage des jeunes en Suisse, qui s'élève à 4,8%, n'est pas si élevé en comparaison de la moyenne de l'UE, laquelle se situe à 20% environ.

Ursula Renold, directrice de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, explique dans son article que l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle est un facteur déterminant de succès. Notre système éducatif, qui accorde une place équivalente aux études universitaires et à la formation professionnelle, semble mieux résister aux crises que d'autres modèles. Etroitement liée au monde économique, la formation professionnelle en particulier peut réagir rapidement à l'évolution des besoins du marché de l'emploi. Une réduction des places d'apprentissage a pu être évitée notamment parce que la formation apporte également des avantages financiers aux exploitations.


La crise a démontré à quel point «la formation portait ses fruits», principe auquel adhèrent tant les hommes politiques de tous les partis que la population entière. Il est vrai que les investissements dans la formation génèrent un rendement économique et social durable.

Le chômage d'un jeune est non seulement démoralisant pour celui-ci et un souci pour sa famille, mais aussi une perte pour la société. Or la récession a mis en évidence combien une formation solide pouvait être un facteur de succès sur un marché du travail plus difficile. Il faut donc promouvoir cette chance d'accéder à de bons diplômes, et c'est justement l'objectif que poursuit la Fondation Pestalozzi en aidant les jeunes des régions reculées à bénéficier des mêmes opportunités que ceux qui sont géographiquement moins éloignés des centres de formation.

Nous sommes fiers d'avoir pu octroyer 369 bourses d'un montant total de 1,1 million de CHF au cours de l'exercice sous revue grâce à d'importants legs, parrainages et dons de la part de notre cercle de mécènes, ainsi qu'à un solide résultat financier. Au nom du Conseil de fondation, j'adresse mes plus sincères remerciements à tous ceux et à toutes celles qui nous soutiennent dans notre activité, en particulier nos correspondants locaux ancrés dans les régions et notre secrétariat placé sous la direction de Barbara Schürmann. Je suis certain que nos boursiers et nos boursières associent leurs remerciements aux miens.

Peter F. Weibel

Président de la Fondation Pestalozzi



Grâce à la Fondation Pestalozzi, je peux suivre à Coire la formation de coiffeuse dont je rêvais. Je l'achèverai en automne 2010.

bénévoles, bien implantés au niveau des régions et possédant une parfaite connaissance du terrain, examinent si les conditions de base pour l'octroi d'une bourse sont remplies. Le Secrétariat de la Fondation entretient des contacts étroits avec les services cantonaux chargés des bourses d'études en vue d'éviter que trop de ressources soient attribuées à un seul cas. Le Comité du Conseil de Fondation examine minutieusement chaque requête et définit le montant de la bourse, qui est garanti pour toute la durée de la formation. Les demandes de renouvellement permettent d'adapter le montant de la bourse à la situation financière actuelle de son bénéficiaire.

Nous nous présentons

Fondée en 1961, la Fondation Pestalozzi aide surtout des jeunes issus des régions de montagne et de contrées reculées de Suisse. Elle ne pratique aucun élitisme dans l'attribution des bourses et des prêts.

Desirée Hohenegger, Valchava

Le but de la Fondation

Tout jeune qui défend avec persévérance un projet professionnel est le bienvenu, pour autant qu'il remplisse les conditions statutaires.

Souvent, la Fondation Pestalozzi peut aussi intervenir là où la loi laisse peu de

marge de manœuvre aux cantons. Elle s'intéresse aux destins individuels et ses décisions ne reposent pas uniquement sur des considérations fiscales ou sur la longueur des études. Ce qui compte avant tout, c'est la volonté des requérants d'aller au-delà d'eux-mêmes. La Fondation Pestalozzi apporte son aide

de manière impartiale, rapide et non bureaucratique.

L'organisation

La Fondation Pestalozzi est une entreprise moderne, bien gérée et dotée d'une structure de coûts légère. Des correspondants locaux

La manière de travailler

Tout jeune désireux d'apprendre et habitant une région de montagne ou une contrée reculée doit avoir, même en cas de situation financière difficile, la possibilité de suivre une formation professionnelle ou une formation complémentaire. Une contrée est dite «reculée» notamment quand le retour quotidien au domicile n'est pas possible ou pas judicieux.

La Fondation verse généralement des bourses. Des prêts sans intérêts peuvent être accordés occasionnellement.

La Fondation Pestalozzi octroie, dans la limite des moyens disponibles, des aides financières lorsque, en dépit de



Depuis janvier 2010, je fréquente l'école hôtelière «Belvoirpark» à Zurich, et j'y ai trouvé la profession de mes rêves.

Andrea Sandra Cologna, Tschieru

bourses cantonales et communales maximales, le solde à financer représente une charge excessive pour les parents ou le candidat. Les bourses sont exclusivement octroyées pour une formation initiale à but professionnel, pour un perfectionnement s'inscrivant dans le prolongement

de cette formation initiale ou pour l'acquisition des préalables scolaires indispensables. Pour une seconde formation ou certaines formations complémentaires, la Fondation peut concéder aux jeunes adultes des prêts auxquels elle attache une condition de réussite: si la formation est couronnée

de succès, le bénéficiaire peut, en vertu de l'accord contractuel et à sa demande, voir le prêt spécial converti rétroactivement en bourse.

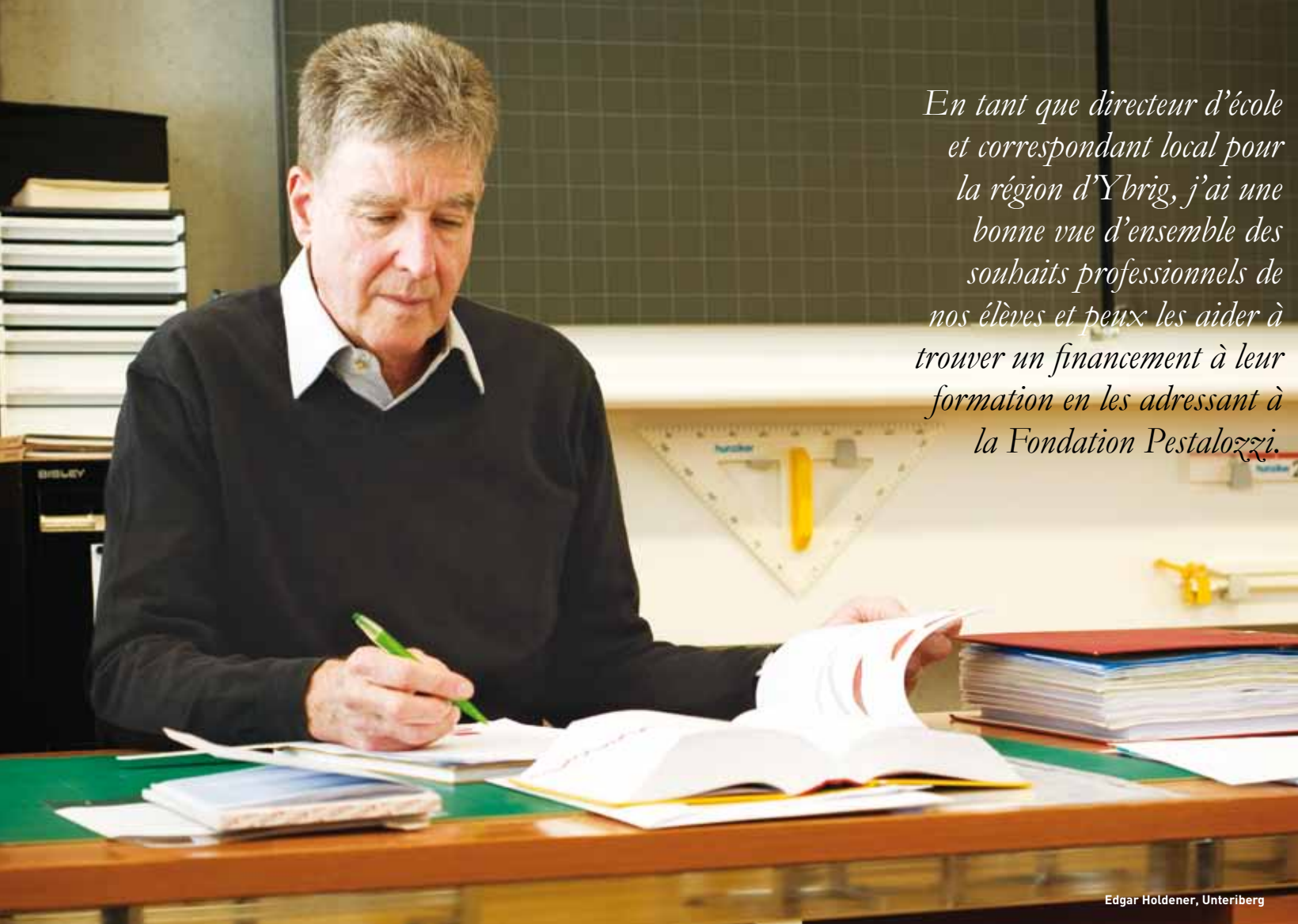
Aucune bourse n'est versée notamment lorsque, sans motif impérieux, une formation coûteuse est préférée à

une possibilité équivalente moins onéreuse, lorsque la formation professionnelle n'est pas reconnue par la Fondation, lorsque le candidat a atteint l'âge de 30 ans ou lorsque sa situation financière n'est pas précaire. En étroite collaboration avec les services cantonaux chargés de l'orientation professionnelle et des bourses d'études, nos correspondants locaux dans les régions examinent les solutions permettant d'acquérir la formation souhaitée et dressent des plans de financement tenant compte des possibilités financières des parents et/ou des candidats.

Le Comité du Conseil de Fondation examine chaque demande. C'est lui qui fixe le montant de la bourse ou du prêt ou rejette la demande. On ne peut pas faire valoir un droit à une bourse ou à un prêt.

La religion, le sexe et l'origine (les étrangers ou étrangères doivent posséder un permis C) ne jouent aucun rôle dans l'octroi d'une bourse ou d'un prêt. La volonté et la situation financière des requérants constituent les critères déterminants.

Les jeunes qui demandent une aide financière à la Fondation doivent remplir les conditions d'accès à la formation désirée. Selon le souhait des fondateurs, Monsieur et Madame H. C. Honegger, Suisses résidant à l'étranger, il faut accompagner les boursiers et les boursières jusqu'à



En tant que directeur d'école et correspondant local pour la région d'Ybrig, j'ai une bonne vue d'ensemble des souhaits professionnels de nos élèves et peux les aider à trouver un financement à leur formation en les adressant à la Fondation Pestalozzi.

Edgar Holdener, Unteriberg

la fin de leur formation (art. 1 des statuts). Les demandes de renouvellement qu'ils doivent présenter chaque année permettent d'adapter le montant des bourses ou des prêts à leurs besoins actuels et aux possibilités financières de la Fondation.

Une information mutuelle ainsi que des contacts étroits avec les services cantonaux chargés des bourses d'études et avec d'autres institutions garantissent une utilisation efficace des ressources financières. Cela permet aussi d'éviter que trop de ressources soient attribuées à un cas.


L'avenir

La demande de bourses et de prêts aux fins d'une formation ou d'un perfectionnement augmente d'autant plus que les pouvoirs publics octroient des aides financières de manière restrictive. Les formations sont de plus en plus longues et chères. Sou-

vent, celui qui veut rester à jour dans le monde du travail en constante mutation doit compléter sa formation initiale par une deuxième formation, voire se spécialiser.

La Fondation octroie de plus en plus souvent des prêts auxquels s'attache une condition de réussite: tout bénéficiaire qui atteindra ses objectifs sera, à sa demande, exempté du remboursement de son prêt, par analogie avec une bourse. La Fondation crée ainsi une incitation supplémentaire pour que les jeunes aillent vraiment jusqu'au bout de la voie dans laquelle ils s'engagent. A ce jour, 89 contrats de prêts spéciaux ont été conclus, 59 ayant été ensuite convertis rétroactivement en bourses une fois la formation réussie. Seuls trois bénéficiaires de prêt spécial ont interrompu leur formation et ont remboursé entièrement la somme avancée.

Pour poursuivre son travail, la Fondation Pestalozzi a besoin du soutien financier de tiers. Les dons de personnes privées ou d'entreprises, mais aussi les legs, doivent continuer à aider les jeunes des contrées reculées de Suisse à bénéficier des mêmes chances que ceux qui sont géographiquement moins éloignés des centres de formation.



La formation, un investissement rentable

Si nous voulons que notre économie continue à prospérer, il nous faut à la fois des universitaires et des spécialistes disposant d'une solide formation pratique assortie d'une bonne expérience professionnelle.

Texte: Ursula Renold, directrice de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Posséder une solide formation est un atout pour réussir sa carrière professionnelle et augmenter ses débouchés sur le marché du travail. Mais ce n'est pas là le seul avantage: avoir une bonne formation a aussi une incidence positive sur la santé et la vie en société. Sans oublier les entreprises qui ont, elles aussi, tout à gagner à employer

du personnel qualifié, leur compétitivité sur le plan international s'en trouvant ainsi renforcée.

Miser sur la perméabilité et la variété

Un coup d'œil sur notre système de formation le prouve: les conditions qu'offre la Suisse sont excellentes. Notre système propose différentes voies de

formation qui tiennent compte à la fois du parcours de chaque individu et des besoins du marché du travail.

La formation professionnelle initiale ouvre de nombreuses perspectives. Une fois leur formation terminée, les jeunes peuvent en effet préparer une maturité professionnelle, passer un examen fédéral, intégrer une école supérieure ou une haute école spécialisée, ou entamer des études dans une haute école grâce au système des passerelles. Ceux qui ont un faible niveau scolaire peuvent suivre une formation professionnelle initiale de deux ans menant à une attestation fédérale de formation professionnelle. Chacun de ces niveaux offre la possibilité de continuer à se former pour acquérir des qualifications complémentaires selon le principe: pas de diplôme sans passerelle vers d'autres formations. L'une de ces passerelles est la formation professionnelle, les formations scolaires en sont une autre: les écoles de culture générale et les gymnases ouvrent la voie des études.

La variété des formations qui sont proposées et la perméabilité entre les domaines de formation permettent à tout un chacun de faire évoluer son parcours professionnel en fonction de sa situation personnelle. Je souhaite que la formation professionnelle et la formation académique continuent à se compléter de manière idéale et que les jeunes soient encouragés de la meilleure façon qui soit.

La formation, un atout pour l'économie suisse

Le fait, pour les entreprises, d'avoir un personnel bien formé a une influence décisive sur leur compétitivité et sur celle de leurs produits et de leurs services. D'où l'importance que revêt notre système de formation professionnelle pour notre économie dans le contexte de la concurrence internationale.

Si nous voulons que notre économie soit toujours florissante, nous devons maintenir la combinaison gagnante, à savoir continuer à former, d'une part, des universitaires et, d'autre part, des spécialistes ayant une expérience professionnelle et une solide formation pratique.

La clé de l'emploi

Etre bien formé est le gage d'une vie professionnelle réussie et un moyen de se préserver efficacement de la perte de son emploi. En Suisse, les jeunes réussissent très bien leur entrée dans la vie professionnelle grâce au système dual. Comparé aux chiffres d'autres pays européens, le taux de chômage que nous enregistrons chez les jeunes est l'un des plus bas. Actuellement, près de 90% des jeunes adultes obtiennent leur premier diplôme postobligatoire. Notre but est d'amener cette proportion à 95% d'ici à 2015. Les dispositifs pour y parvenir sont les offres transitoires, l'accompagnement individuel et le case management «Formation professionnelle».



*Grâce à l'aide de la
Fondation Pestalozzi, j'ai
pu achever ma formation
professionnelle en 2008
et je travaille depuis lors
comme jardinier.*

Josef Kryenbühl, Unteriberg

Les professionnels qualifiés sont les mieux armés sur le marché du travail. Les jeunes qui ont suivi une formation professionnelle initiale ont de meilleurs salaires que les actifs non qualifiés et sont moins exposés au risque de perdre leur emploi.

Un lien avec la pratique qui fait la différence

L'entrée dans la vie active passe la plupart du temps par une formation professionnelle initiale. En Suisse, deux tiers des jeunes choisissent cette voie. En combinant formation et travail au sein de l'entreprise et enseigne-

ment théorique à l'école professionnelle, notre système dual de formation professionnelle permet de faire directement le lien avec le monde du travail. La formation est tournée vers la pratique et se fait là où il y a un besoin de main-d'œuvre. Les jeunes ainsi formés possèdent

toujours les qualifications professionnelles recherchées sur le marché du travail et peuvent s'adapter à tout moment aux postes qu'on leur propose.

Une garantie pour l'avenir

Le système de la formation professionnelle en Suisse ne date pas d'hier; il s'appuie bien au contraire sur une longue tradition. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan de formation d'une des 200 formations professionnelles initiales pour se rendre compte que le développement de compétences, la pratique et la prise en compte des besoins du marché du travail font systématiquement partie des formations. Je suis par conséquent persuadée que la formation professionnelle ouvrira toujours plus de perspectives à ceux qui ont pu bien se former. Mais à cela une condition: il ne doit pas y avoir de coupes dans le budget de la formation, surtout en période de conjoncture défavorable.

Je tiens à remercier vivement la Fondation Pestalozzi, qui participe activement, depuis sa création en 1961, à la formation et à la formation continue des jeunes en Suisse, de son précieux soutien et de son engagement sans faille.

*Nous remercions de tout
cœur la Fondation
Pestalozzi du grand soutien
qu'elle nous apporte.*

Deux frères du Val d'Hérens

Nous sommes deux frères, âgés de 18 et 20 ans, habitant Arolla, au fond du Val d'Hérens, dans les montagnes valaisannes. Si tout le monde connaît Arolla pour ses cabanes, ses excursions, ses paysages et surtout sa Patrouille des Glaciers, il n'est peut-être pas superflu de donner quelques explications concernant davantage la vie quotidienne de deux apprentis.

Texte: Christophe et Kevin Bournissen, boursiers de la Fondation Pestalozzi

Christophe

A quinze ans, j'ai commencé un apprentissage de géomaticien, à Nax. La journée de travail débutant à 7h30, je n'avais aucun moyen de me déplacer d'Arolla à Nax quotidiennement. Grâce à l'aide de la Fondation Pestalozzi, mes parents ont pu payer un loge-

ment dans un internat à Sion où je n'étais pas seul et où j'ai pu bénéficier d'un certain encadrement social. J'effectuais les trajets quotidiens Sion-Nax en car postal, et je prenais mes repas de midi dans un restaurant de Nax. En 2008, j'ai choisi de bifurquer et j'ai entrepris une nouvelle formation

de charpentier. Je la poursuis à Praz-Jean, petit village de la même vallée, mais situé beaucoup plus bas en direction de la plaine. Mon travail me plaît beaucoup et c'est avec plaisir que je me lève chaque matin à 5h30. En effet, le travail débute à 6h50. Les transports publics ne permettraient pas de rentrer

le soir au domicile familial. Grâce à l'aide financière de la Fondation Pestalozzi, je peux assumer les frais d'un petit véhicule et ainsi éviter le coût (et la solitude) d'un logement indépendant.

Kevin

En août 2008, après mon cycle d'orientation, j'ai débuté un apprentissage d'électricien de montage auprès d'une entreprise située à Mase (soit sur l'autre versant de la vallée). Par chance, les principaux chantiers sont situés dans le Val d'Hérens. Cette formation me plaît beaucoup, surtout par ses applications concrètes. Je suis très heureux d'avoir trouvé une formation intéressante sans avoir eu besoin de quitter mon village. Les trajets sont longs, les temps d'attente du car postal aussi, mais je me réjouis chaque soir de rentrer à mon domicile. Seulement le dimanche soir, je dois dormir chez ma grand-mère, qui habite plus bas dans la vallée, pour être présent aux cours professionnels le lundi matin à Sion.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes tous deux très attachés à notre village et ainsi très reconnaissants à la fondation Pestalozzi d'avoir compris cette situation particulière et les frais spécifiques qu'elle engendre.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement chaque collaborateur et chaque donateur pour leur engagement et leur soutien à la cause de la formation des jeunes des régions de montagne.



Je suis extrêmement heureux d'avoir pu commencer mon apprentissage de paysagiste en 2009, car c'est le métier qui m'intéresse le plus.

Une décision difficile

C'est un travail de vacances d'automne qui m'a incité à choisir le métier de paysagiste. Pendant une semaine, j'ai changé de tâche chaque jour et tout me plaisait. A la fin de ce stage, j'étais tellement enthousiaste que je me suis décidé à suivre la formation correspondante. J'ai envoyé ma candidature et une réponse favorable m'est parvenue quelques semaines plus tard.

Texte: Josia Orlik, boursier de la Fondation Pestalozzi

A la fin de la première année de l'école secondaire, je me suis demandé, comme la plupart des jeunes de mon âge, quel métier choisir. Il m'a été très difficile au début de déterminer dans quelle direction m'orienter. En effet, je pouvais très bien m'imaginer dans n'importe quelle profession ou

presque, du dessinateur en bâtiment au maçon. Par ailleurs, mes notes d'école ne me fournissaient aucune indication précise, car elles étaient très équilibrées et plutôt bonnes. Je me suis rapidement rendu compte que je me perdais en conjectures et qu'il valait mieux me rendre sur le

terrain. Les professions de monteur-électricien et d'ébéniste ne m'ont pas vraiment inspiré. Plus tard, j'ai visité une entreprise de paysagisme mais, là non plus, je n'ai pas été convaincu d'emblée. Entre-temps, j'avais exclu l'apprentissage de bureau, en tout cas en tant que première formation.

A la fin, je ne savais plus à quel saint me vouer. Bien sûr, j'envisageais plusieurs métiers, mais aucun ne me plaisait à 100%. J'ai alors décidé de m'adresser à un conseiller en orientation professionnelle. Mais lui non plus n'a pas réussi à déterminer ce qui me conviendrait le mieux. Il n'a pu que me confirmer ce qui était déjà évident pour moi, à savoir que je m'intéressais beaucoup aux professions les plus diverses. C'est un travail de vacances d'automne qui m'a incité à choisir le métier de paysagiste. Pendant une semaine, j'ai changé de tâche chaque jour et tout me plaisait. A la fin de ce stage, j'étais tellement enthousiaste que je me suis décidé à suivre la formation correspondante. J'ai envoyé ma candidature et une réponse favorable m'est parvenue quelques semaines plus tard. Bien entendu, j'étais extrêmement heureux, car l'apprentissage du métier de paysagiste est ce qui me convient le mieux actuellement. Je découvre énormément de choses et si je souhaite plus tard devenir architecte ou exercer une profession similaire, personne ne pourra me dire que je n'ai aucune idée de la construction et que mes connaissances sont purement théoriques.

Lorsque j'ai commencé mon apprentissage, j'ai dû faire face à un nouveau problème. En effet, j'habite un petit village de montagne mal desservi par les transports publics. Grâce à une bourse de la Fondation Pestalozzi et à mes économies, j'ai pu m'offrir un scooter 50 cm³, qui m'évite bon nombre d'heures d'attente dans l'année.

Un grand merci!



Par mon travail d'assistante sociale à la ligue pulmonaire valaisanne, je côtoie des familles dont un des membres est frappé par la maladie. L'aide apportée par la Fondation Pestalozzi aux jeunes de ces familles peut être capitale pour leur avenir, et c'est la raison pour laquelle je collabore avec elle.

Colette Jacquemetta, correspondante locale de Salins

Activités 2009

Conseil de Fondation

Lors de sa séance annuelle qui s'est tenue à Zurich le 28 mai 2009, le Conseil de Fondation a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels. Le résultat de l'exercice sera débité du capital de l'organisation. Pricewaterhouse Coopers a vérifié et attesté les comptes annuels.

Le contexte économique difficile n'épargne pas la Fondation Pestalozzi. C'est pourquoi tous les membres du Conseil de Fondation sont priés de s'investir davantage encore pour élargir le cercle des mécènes et de donateurs.

Départs et élections

Membre du Conseil de Fondation pendant plus de 20 ans, Cornelia Heinz-Bommer ne briguera pas un nouveau mandat. Peter F. Weibel l'a chaleureusement remerciée pour les services rendus et lui a remis un bouquet de fleurs.

L'année 2009 a été une année d'élections. Tous les autres membres du Conseil de Fondation se sont présentés pour un nouveau mandat d'une durée de quatre ans et ont été réélus à l'unanimité.

Le président, Peter F. Weibel, et le vice-président, Peter R. Bruppacher, ont également été reconduits pour un mandat de quatre ans.

PricewaterhouseCoopers a été réélu organe de révision pour un an.

Au terme de la séance officielle, un boursier et une boursière ont présenté leur vie d'étudiants de façon remarquable. Les membres présents ont ainsi pu réaliser quelle importance revêt la bourse de la Fondation Pestalozzi pour ces jeunes et à quel point elle leur est nécessaire.

Beat Nauli, correspondant local pour la vallée de Schams, a décrit les changements intervenus dans sa région tels qu'il les a vécus. Son exposé a été suivi d'un débat animé. En résumé, on constate que les temps et les besoins changent, mais que l'aide financière de la Fondation Pestalozzi reste indispensable.

Comité du Conseil de Fondation

Le Comité du Conseil de Fondation, qui s'est réuni à trois reprises en 2009, a de nouveau largement discuté de la collecte des fonds, mais aussi des mesures d'économie possibles. En raison de la nouvelle péréquation financière entrée en vigueur en 2008, les remboursements de la Confédération et des cantons se sont considérablement réduits, ce qui constitue pour la Fondation Pestalozzi la perte d'une importante source de revenus. C'est pourquoi le Comité compte encore davantage sur les contributions régulières du cercle des mécènes.

La Fondation Pestalozzi fêtant ses 50 ans en 2011, un organe chargé de préparer ce jubilé a été créé.

Commission des bourses

La «Commission des bourses» s'est réunie à quatre reprises en 2009 et a, à chaque fois, informé le Comité des décisions prises. Si le budget a pu être respecté, c'est notamment grâce à l'application de sa nouvelle politique d'octroi des bourses. Les prescriptions statutaires ont été scrupuleusement observées.

Sur les 451 demandes présentées, 371 ont été approuvées: 221 correspondaient à des demandes de renouvellement et 150 à des demandes initiales. 17,75% des demandes présentées ont fait l'objet d'un refus. L'augmentation de ce pourcentage est liée au fait que les demandes en question n'étaient pas conformes aux statuts.

Les financements ainsi accordés pour l'année se répartissent comme suit: 1,01 million de CHF de bourses non remboursables, 42 500 CHF de prêts remboursables et 105 300 CHF de prêts spéciaux. Au cours de l'exercice sous revue, quatre prêts spéciaux, représentant un montant total de 34 400 CHF, ont par ailleurs été convertis en bourses.

Depuis sa création en 1961 et jusqu'à la fin décembre 2009, la Fondation Pestalozzi a alloué au total plus de 34,6 millions de CHF à 5 446 jeunes issus de régions de montagne.



Grâce au soutien de la Fondation Pestalozzi, je peux me consacrer entièrement à ma formation. En 2009, j'ai gagné un grand concours: la centaine de guides du pavillon Suisse à Shanghai portent les vêtements que j'ai créés!

Cercle des mécènes

Le cercle des mécènes de la Fondation Pestalozzi entend contribuer à garantir, grâce à la promesse d'un don d'au moins 1000 CHF par an faite par chacun de ses membres, une rentrée régulière pour le financement des bourses d'études sur plusieurs années.

Michèle Schneuwly, Cerniat

Fondé il y a six ans, le cercle des mécènes compte désormais plus d'une centaine de membres. Pour les remercier de leur intérêt et de leur engagement, nous les invitons chaque année à une manifestation au cours de laquelle ils peuvent faire la connaissance de nos boursiers et bour-

sières ainsi que de correspondants locaux. Nous saisissons également cette occasion pour leur présenter la Fondation Pestalozzi plus en détail. Pour la manifestation de l'année dernière, nous avons sélectionné un établissement de formation spécialisé dans le domaine de la santé.

Le 23 septembre 2009, quelque 70 invités se sont retrouvés pour une visite guidée au «CAREUM Bildungszentrum» à Zurich, centre de formation consacré aux professions de la santé, avant de se réunir autour d'un barbecue sur la terrasse de l'établissement.

Hans Gut, président de la Fondation CAREUM, nous a présenté le parcours de celle-ci depuis sa création il y a 125 ans. L'évolution impressionnante des technologies, de la science et de l'économie, mais aussi des idéologies, a fortement marqué la fondation. Les progrès réalisés dans le domaine des connaissances et techniques médicales ont été pris en compte dans les programmes de formation aux métiers de la santé. A l'issue de l'exposé de Hans Gut, nous avons suivi Christian Schär, directeur du centre de formation, pour une visite guidée de son établissement au cours de laquelle il a cité des exemples captivants tirés des professions médicales. Nous avons ainsi réalisé l'importance du rôle que joue ce centre de formation pour l'intégration d'une relève qualifiée dans le monde du travail.

Tout au long du repas qui a suivi, les invités avaient la possibilité de s'entretenir avec les boursiers, essentiellement des jeunes se destinant à une profession médicale, et avec des correspondants locaux issus de diverses régions de montagne en Suisse, pour en apprendre davantage sur les activités de la Fondation Pestalozzi.

La prochaine manifestation destinée au cercle des mécènes aura lieu en automne 2010 dans les coulisses de l'Opéra de Zurich.



En tant que correspondante locale de la Fondation Pestalozzi, je peux mettre à profit mon expérience de mère et d'assistante sociale pour conseiller les jeunes dans leur recherche de la formation la mieux adaptée et dans les questions de financement. Avec la Fondation Pestalozzi, bien des rêves peuvent devenir réalité.

Christine Werlen Lutz,
correspondante locale à Zermatt

Membres du cercle des mécènes

Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses, Zurich; Avina Stiftung, Hurden; Martino P. Bammatter, Steinhausen; Dominique Barbey, Mies; Giorgio Behr, BBC Group, Buchberg; Barbara Berger, Pfaffhausen; Margrith Berghoff, Feldmeilen; Markus Berni, Zollikon; Felix et Regula Bibus, Altendorf; Georges Bindschedler, Gullotti & Partner, Berne; Alexander Biner, Zoug; Jürg H. Blass, Zumikon; Antoinette Bodmer-Francillon, Zumikon; Hans C. Bodmer, Rüschlikon; Henry Bodmer, Abegg Holding AG,

Zurich; Margot Bodmer, Zollikerberg; Peter R. Bruppacher, Zurich; Anton H. Bucher, Küsnacht; Elisabeth et Kaspar V. Cassani, Uitikon Waldegg; Clariden Leu SA, Zurich; Arthur et Mariann Decurtins, Herrliberg; Benito E. Denzler, Breganzona; Hans-Ulrich Doerig, Zumikon; Hans Erni, Wallisellen; Josef et Margrit Estermann, Zurich; Fondazione Fidinam, Lugano; Franke Stiftung, Aarburg; Alain Gloor, Zumikon; Albert Gnägi, Zollikon; Max Gsell, Berne; Fritz Gutbrodt, Kilchberg; Christian Hafner, Küsnacht; Nils Hagander, Küsnacht; Fritz Haselbeck, Zentrum für Unternehmungsführung AG, Thalwil; Trix Heberlein, Zumikon; Cornelia Heinz-Bommer, Thusis; Hesta AG, Zoug; Philipp Hildebrand, Zurich; Konrad Hummler, Saint-Gall; Pierre A. Karrer, Zurich; Robert Kessler, Kessler & Co AG, Zurich; Georg F. Krayer, Bâle; Helen Leumann, Meggen; Evelyn Lingg, Zurich; Benno A. Maechler-Bircher, Küsnacht; Werner Merzbacher, Küsnacht; Martin A. Messner, Feldbach; Carolina Müller-Möhl, Zurich; Hans Müller, Hergiswil; Peter H. Müller, Zurich; Martin et Christiane Naville, Küsnacht; Markus R. Neuhaus, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich; Adrienne Oltramare, Cham; Massimo Pedrazzini, Lugano; Ulrich Pestalozzi, Zurich; Milan Prenosil, Confiserie Sprüngli AG, Zurich; Christian Rahn, Zurich; Ellen Ringier, Stiftung Humanitas, Zurich; Erika Rosenberger-Wegelin, Opfikon; Hans Rosenberger, Opfikon; Miriam Sessler, Hünenberg; Emil Schaffner, Feldmeilen; Elisabeth Schlenk, Uitikon Waldegg; Elsbeth Schmassmann, Dietlikon; Adam Schreiber, Küsnacht; Willi Schurter, Lindau; Hans-Rudolf Staiger, Zurich; Sylvia Staub, Zurich; Ernst Tanner, Lindt & Sprüngli (International) AG, Kilchberg; Brigit Tettamanti, Grüt; Bruno Valsangiacomo, Zumikon; Monica Vögele, Küsnacht; Klaus Völlm, Zumikon; F. Peter von Muralt, Erlenbach; Peter F. et Jacqueline Weibel, Zurich; Thomas Wellauer, Erlenbach; Kaspar E. A. Wenger, Küsnacht; Heini et Marianne Wiki, Zumikon; zCapital AG, Zoug; Egon P. S. Zehnder, Küsnacht; Helen et Heinz Zimmer, Küsnacht; Stephanie Zuellig, Jona.

Divers mécènes ont préféré l'anonymat. Les mécènes sont listés par ordre alphabétique.

Répartition des boursiers

	Boursiers 2009			Total depuis le 30. 4. 1961		
	masc.	fém.	Total	masc.	fém.	Total
Argovie	0	0	0	2	1	3
Appenzell Rhodes-Extérieures	1	1	2	7	5	12
Appenzell Rhodes-Intérieures	1	1	2	11	13	24
Bâle-Campagne	0	0	0	0	1	1
Berne	2	7	9	112	161	273
Fribourg	5	2	7	88	85	173
Glaris	1	2	3	12	20	32
Grisons	26	38	64	696	590	1286
Jura	10	6	16	84	58	142
Lucerne	6	7	13	117	198	315
Neuchâtel	1	5	6	12	12	24
Nidwald	1	3	4	39	76	115
Obwald	4	2	6	71	50	121
Soleure	0	0	0	9	10	19
Schwytz	5	2	7	96	58	154
Saint-Gall	5	2	7	70	45	115
Tessin	20	33	53	316	317	633
Thurgovie	0	0	0	16	18	34
Uri	6	7	13	306	249	555
Vaud	0	0	0	8	11	19
Valais	72	83	155	663	721	1384
Zoug	0	0	0	7	0	7
Zurich	2	0	2	3	2	5
Total	168	201	369	2745	2701	5446

Les statistiques tiennent compte des demandes en double (demandes initiales et demandes de renouvellement la même année), des bénéficiaires de prêts et de prêts spéciaux, ainsi que des demandes de conversion de prêts spéciaux.

Formations suivies

	masc.	fém.	Total			
Ecoles	Formations de base étendues	5	10	15		
	Maturité et maturité commerciale	21	19	40		
	Total	26	29	55		
Total général depuis 1961			597	623	1220	
Apprentissages Maturité professionnelle	Bâtiment	8	0	8		
	Commerce et transports	2	2	4		
	Industrie	3	0	3		
	Arts appliqués	0	0	0		
	Agriculture et sylviculture	0	1	1		
	Professions médicales et paramédicales	0	5	5		
	Autres métiers	4	4	8		
	Maturité professionnelle	1	1	2		
	Total	18	13	31		
	Total général depuis 1961			603	516	1119
Ecoles supérieures Hautes écoles spécialisées	Autres écoles professionnelles à plein temps	18	11	29		
	Ecoles de commerce, de culture gén./degré diplôme	9	11	20		
	Ecoles supérieures techniques	24	2	26		
	Etablissements pédagogiques	2	6	8		
	Ecoles des arts appliqués	2	16	18		
	Autres métiers artistiques	2	3	5		
	Professions médicales et paramédicales	1	22	23		
	Professions sociales	1	5	6		
	Formation professionnelle complémentaire	0	0	0		
	Total	59	76	135		
Total général depuis 1961			768	1026	1794	
Universités Ecoles polytechniques fédérales	Architecture, ingénierie	13	3	16		
	Mathématiques, sciences	12	8	20		
	Médecine	1	11	12		
	Lettres	12	41	53		
	Droit	5	4	9		
	Enseignement secondaire et supérieur	0	2	2		
	Sciences économiques et sociales	17	12	29		
	Sciences du sport	4	2	6		
	Théologie	0	0	0		
	Autres sciences et MBA	1	0	1		
	Total	65	83	148		
	Total général depuis 1961			777	536	1313
	Total général			168	201	369
Total général depuis 1961			2745	2701	5446	

Dons de 1 000 CHF et plus

Particuliers

Ulrich Bremi, Zollikon	2000
Gottfried Büchi, Bubikon	4000
François-Xavier de Mallmann, Zurich	4500
P. F.	2000
Paul Frick, Zurich	1000
Luzi Reto Gruber, Coire	1000
Otto Haab, Küsnacht	1500
Nils Hagander, Küsnacht	3417
Francis Hodgskin, Zurich	2000
Marina Miltz, Zollikon	1000
Herbert et Cécile Mühle	1000
Ursula Stirnemann, Berthoud	1000
Hans Thomann, Volketswil	1000
Christian Weber, Coire	1000
Jean-Claude et Claudia Wenger, Zumikon	2000
Kaspar E. A. Wenger, Küsnacht	3417
Stephen Zuellig, Jona	2000
Donateurs anonymes	47700
A la mémoire de: Julius Hagander, Binningen	3450

Entreprises et associations

Camion Transport AG Wil CT, Wil	1000
Coop, Bâle	75000
Hunziker + Urban	
Haustechnik AG, Zurich	1000
Huwa Finanz- und Beteiligungs AG, Appenzell	5000
LINK Institut für Markt- und Sozialforschung, Lucerne	7900
MB Mobilbeton AG, Frauenfeld	2000
Novartis International AG	2000

Rolex SA, Genève	10000
Collaborateurs de Wegelin & Co.	
Banquiers Privés, Saint-Gall	3602
zCapital AG, Zoug	5000
Zürcher Kantonalbank, Zurich	2000

Fondations

Ernst & Theodor Bodmer Stiftung, Zurich	5000
Veronika und Hugo Bohny Stiftung	1000
COFRA Foundation, Zoug	5000
Elisabeth Nothmann Stiftung, Zurich	8000
Pro Montagna-Stiftung, Glaris	3000
Regula-Stiftung, Niederhasli	24756
Rosmarin-Berger-Stiftung, Soleure	50000
Stiftung Egger-Looser, Zurich	69500
Stiftung der Ehegatten Rina und Heinrich Gysel, Pfeffingen	100000
Stiftung Kastanienhof, Zurich	5000
Stiftung Walter und Anne Marie Boveri, Zurich	12500
Donateur anonyme	10000

Héritages et legs

Jürg Brigel, Féchy	191400
Alice Humbel, Brugg	2000
Marguerite Mislin-Peter, Dornach	1168861
Dr. Ulrich Schnorf, Zoug	50000

Cantons et communes

Appenzell Rhodes-Intérieures	1000
Grisons	10000
Jura	8000
Küsnacht	2000
Kulturkommission Lyss	2500
Maur	1000
Tessin	20000
Valais	25000
Zoug	2000

Nous tenons à souligner plus particulièrement les dons faits à la Fondation Pestalozzi à l'occasion d'une fête d'anniversaire, dont le montant total s'élève à plus de 20 000 CHF.

Nous adressons également tous nos remerciements aux personnes qui nous ont fait un don d'un total de 1100 CHF à l'occasion de l'anniversaire de Madeleine Abegg à Stallikon.

Par ailleurs, le don de Coop nous a réservé une grande joie. En effet, nous avons eu la chance d'être les bénéficiaires de l'action de Noël de cette entreprise. Grâce à cette somme, nous pouvons soutenir la formation d'environ cinq boursiers et boursières.

De plus, Rolex SA à Genève prend en charge, au titre de parrainage, la bourse d'un jeune pendant toute la durée de sa formation.



Fondation Pestalozzi
reconnue d'utilité publique par le ZEW



En 2008, j'ai achevé avec succès ma formation à l'École de sculpture sur bois de Brienz. C'est grâce à la Fondation Pestalozzi que j'ai pu apprendre le métier de mes rêves.

Etabli à 1,1 million de CHF, le montant versé au titre de bourses en 2009 est légèrement inférieur à celui de 2008. Ce recul est principalement induit par la politique d'octroi plus restrictive adoptée par la Commission des bourses. Elle a par exemple refusé davantage de demandes de financement concernant une deuxième formation puisque, conformément aux statuts, elle doit donner la priorité aux demandes relatives à une première formation.

Les réserves destinées aux bourses, prêts et prêts spéciaux à renouveler, qui sont examinées annuellement en fonction du nombre actuel de boursiers et de bénéficiaires de prêts, correspondent à un besoin de deux ans environ. De cette façon, la Fondation Pestalozzi est certaine de pouvoir soutenir les bénéficiaires actuels de bourses jusqu'à la fin de leur formation.

Finances

L'année 2009 a été marquée de grandes incertitudes. Au cours des premiers mois, la crise financière a plongé l'économie mondiale dans le marasme. Heureusement, la situation s'est un peu améliorée par la suite, mais un redressement complet nécessitera plusieurs années.

L'exercice s'est clôturé sur un bénéfice de 1 467 CHF une fois que les réserves de fluctuation de cours ont été relevées de 1,3 million de CHF grâce au bon résultat global. Fort heureusement, les parrainages et les dons (600 000 CHF) sont à nouveau bien supérieurs

à la moyenne de 300 000 CHF des années précédentes. En revanche, les remboursements des cantons, s'élevant à quelque 100 000 CHF, sont à nouveau nettement inférieurs à ceux de l'année précédente. Au cours de l'exercice sous revue, la Fondation Pestalozzi a bénéficié de

legs et d'héritages particulièrement généreux, dont le montant total atteint 1,4 million de CHF. Par ailleurs, l'orientation volontairement défensive de sa stratégie de placement lui a permis d'enregistrer une performance de 7,6% avec les placements en titres.

Pierina Imhof, Bennwil

Bilan

au 31 décembre

Actifs	2009 CHF	2008 CHF
Caisse / compte postal	176 792	49 143
Comptes bancaires	2 071 033	1 226 596
Impôt anticipé	0	24 582
Actifs transitoires	0	13 283
Fonds de roulement	2 247 825	1 313 604
Titres ¹	9 894 283	9 330 893
Prêts spéciaux sans intérêts	258 850	199 200
Prêts sans intérêts	243 200	238 700
Capital immobilisé	10 396 333	9 768 793
Total de l'actif	12 644 158	11 082 396
Passifs		
Paiements anticipés du cercle des mécènes	39 000	56 000
Passifs transitoires	81 193	3 898
Fonds de tiers à court terme	120 193	59 898
Réserves pour bourses à renouveler ²	2 734 000	2 741 200
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler ²	80 000	83 800
Réserves pour prêts à renouveler ²	51 000	40 000
Réserves pour charges diverses	15 000	15 000
Fonds de tiers à long terme	2 880 000	2 880 000
Capital de la Fondation Pestalozzi	100 000	100 000
Capital libre de la Fondation	4 132 721	3 757 339
Réserves pour fluctuation du cours des titres ¹	3 400 000	2 100 000
Réserves pour les projets du jubilé en 2011	200 000	0
Fonds C. R. Bruppacher ³	832 461	1 107 172
Fonds Cornelia Bezzola ³	978 783	1 077 988
Capital de l'organisation	9 643 965	8 142 498
Total du passif	12 644 158	11 082 396

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.
Renvois: cf. remarques dans l'annexe, à la page 38

Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	2009 CHF	2008 CHF
Parrainages et dons	662 186	798 709
Héritages et legs	1 440 076	-19 217
Contrib. de cantons et de communes	74 224	33 100
Remb. effectués par des cantons	72 336	266 678
Contrib. aux frais de gestion / recettes div.	13 836	8 000
Recettes	2 262 658	1 087 270
Bourses	-1 146 250	-1 494 240
Rés. pour les projets du jubilé en 2011⁴	-200 000	0
Frais de gestion ⁴	-370 568	-283 703
- dont frais de personnel	197 654	184 414
- dont collecte de fonds ⁵	32 001	38 377
Frais administratifs	-370 568	-283 703
Résultat de l'exercice avant résultat financier, provisions et réserves	545 840	-690 673
Prod. financiers et rendements des titres	217 383	238 708
Frais bancaires et gestion des titres	-85 046	-92 305
Bénéfices sur titres	623 290	-1 566 693
Résultat financier	755 627	-1 420 290
Résultat de l'exercice avant provisions et réserves	1 301 467	-2 110 963
Réserves pour bourses à renouveler	7 200	-157 200
Réserves pour prêts spéc. à renouveler	3 800	36 000
Réserves pour prêts à renouveler	-11 000	121 200
Constitution / dissolution de réserves	0	0
Constitution / dissolution de réserves pour fluctuation du cours des titres	-1 300 000	1 600 000
Résultat de l'exercice	1 467	-510 963

Tableau de financement

	2009	2008
	CHF	CHF
Flux d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant réserves	1 301 467	-2 110 963
Constitution / dissolution de réserves pour charges diverses	200 000	0
Créance de l'impôt anticipé – solde initial	24 582	32 775
Créance de l'impôt anticipé – solde final	0	24 582
Augmentation (-) / diminution (+) de la créance de l'impôt anticipé	24 582	8 193
Actifs transitoires – solde initial	13 283	8 291
Actifs transitoires – solde final	0	13 283
Augmentation (-) / diminution (+) des actifs transitoires	13 283	-4 992
Fonds de tiers à court terme – solde initial	59 898	73 625
Fonds de tiers à court terme – solde final	120 193	59 898
Augmentation (+) / diminution (-) des fonds de tiers à court terme	60 295	-13 726
Total du flux d'exploitation	1 599 627	-2 121 489
Flux d'investissement		
Titres – solde initial	9 330 893	12 416 256
Titres – solde final	9 894 283	9 330 893
Investissement (-) / désinvestissement (+) en titres	-563 390	3 085 363
Prêts spéciaux / prêts – solde initial	437 900	458 490
Prêts spéciaux / prêts – solde final	502 050	437 900
Augmentation (-) / diminution (+) des fonds de tiers à court terme	-64 150	20 590
Total du flux d'investissement	-627 540	3 105 953
Total du flux de financement	0	0
Augmentation (+) / diminution (-) des liquidités et équivalents de liquidités, nette	972 087	984 464
Liquidités et équival. de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires) – solde initial	1 275 738	291 274
Liquidités et équival. de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires) – solde final	2 247 825	1 275 738
Variation du solde de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires)	972 087	984 464

Tableau de variation du capital

	Solde initial	Produits	Réserves	Transferts de fonds internes	Gestion externe	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Ressources provenant des fonds propres						
Capital versé	100 000	0	0	0	0	100 000
Capital libre de la Fondation	3 757 339	1 331 632	0	190 000	-1 146 250	4 132 721
Réserves pour fluctuation du cours des titres	2 100 000	0	1 300 000	0	0	3 400 000
Réserves pour les projets du jubilé en 2011	0	0	200 000	0	0	200 000
Total	5 957 339	1 331 632	1 500 000	190 000	-1 146 250	7 832 721
Ressources provenant du capital des fonds						
Fonds C. R. Bruppacher	1 107 172	-84 711	0	-190 000	0	832 461
Fonds Cornelia Bezzola	1 077 988	-99 205	0	0	0	978 783
Total	2 185 160	-183 916	0	-190 000	0	1 811 244
Total du capital de l'organisation	8 142 498	1 147 716	1 500 000	0	-1 146 250	9 643 965

Information complémentaire selon
la Swiss GAAP RPC 21, chiffre 37

	Solde initial	Constitution	Dissolution	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Variation des réserves (capitaux externes)				
Réserves pour bourses à renouveler	2 741 200	0	-7 200	2 734 000
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler	83 800	0	-3 800	80 000
Réserves pour prêts à renouveler	40 000	11 000	0	51 000
Diverses réserves	15 000	0	0	15 000
Réserves	2 880 000	11 000	-11 000	2 880 000

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes est effectuée conformément à la Swiss GAAP RPC 21 (à la valeur de marché).

Taux de change

1 USD = 1.0340 CHF / 1 EUR = 1.4830 CHF / 1 GBP = 1.6690 CHF

Explications

1. Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché et les gains / pertes réalisés / non réalisés sur les titres sont affectés au compte de résultat. Les réserves pour fluctuation du cours des titres ont été relevées de 1 300 000 CHF.

Sont affectés aux réserves pour fluctuation du cours des titres de plus de 3 400 000 CHF:

- le fonds C. R. Bruppacher: 530 582 CHF
- le fonds Cornelia Bezzola: 472 610 CHF

La politique générale de placement tient compte des directives de placement spécifiques de ces fonds.

2. Réserves pour formation ultérieure

(bourses, prêts spéciaux et prêts)

Les réserves sont recalculées chaque année sur la base du nombre actuel de bénéficiaires de bourses et de prêts.

Aucune réserve supplémentaire n'a été constituée en 2009.

3. Fonds C. R. Bruppacher et fonds Cornelia Bezzola

Il est possible de disposer librement des fonds C. R. Bruppacher et Cornelia Bezzola dans le cadre du but de la Fondation et sur décision du Comité. Un transfert de capitaux du fonds C. R. Bruppacher dans le capital libre de la Fondation est effectué annuellement conformément à la décision prise par le Comité lors de sa réunion du 17 novembre 1999 et dûment protocolée.

4. Frais de gestion

Les membres du Conseil de Fondation et du Comité exercent leurs fonctions à titre bénévole et leurs frais ne sont pas remboursés.

Au cours de l'exercice sous revue, une réserve à hauteur de 200 000 CHF a été constituée sous forme de fonds libre en vue de la réalisation des projets élaborés pour 2011, l'année du jubilé.

Il a été tenu compte de l'impôt sur les gains immobiliers estimé à 75 000 CHF environ lors de la vente du bien-fonds (legs).

5. Collecte de fonds

Les frais de réalisation et d'expédition du rapport annuel ainsi que des circulaires à l'attention des donateurs sont compris dans la collecte de fonds.

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de
Fondation Pestalozzi pour favoriser la formation
professionnelle de la jeunesse montagnarde suisse
Zurich

PricewaterhouseCoopers AG
Neumarkt 4/Kornhausstrasse 26
Case postale 1644
9001 St-Gall
Téléphone +41 58 782 72 00
Fax +41 58 792 72 10
www.pwc.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation Pestalozzi pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC 21. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation et nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEW0 soumises à notre vérification sont respectées.

PricewaterhouseCoopers AG

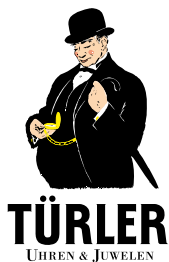


Beat Rütsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Patrick Hagen
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 27 mai 2010



Schürmann+Partners

SWISSprinters

CREDIT SUISSE

Swiss Re

PRICEWATERHOUSECOOPERS

WEGELIN & Co.
PRIVATBANKIERS SEIT 1741

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenus et continuent à nous soutenir, en œuvrant dans l'esprit de notre Fondation, à savoir:

- tous les donateurs qui, par leurs contributions, nous fournissent non seulement les moyens matériels mais aussi le soutien idéologique nécessaires à la poursuite de nos activités;
- nos correspondants locaux implantés dans les régions, qui nous aident à déterminer où et dans quelle mesure notre aide est requise;
- les services cantonaux chargés des bourses, pour leur collaboration fructueuse;
- les organismes de prévoyance, les services sociaux, les fondations et autres institutions qui nous apportent leur aide et leur soutien;
- les représentants des autorités qui s'engagent à assurer aux jeunes issus des régions de montagne l'égalité des chances en matière de formation;
- notre gérante, pour sa diligence et son efficacité.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance particulière aux organisations qui nous apportent une aide sur les plans organisationnel et opérationnel.

Conseil de Fondation

Situation en mai 2010

Président

- Peter F. Weibel 8032 Zurich

Vice-président

- Peter R. Bruppacher, conseiller d'entreprise 8032 Zurich

Membres

- Hans C. Bodmer, banquier 8803 Rüschtikon
- Jacqueline Burckhardt 8001 Zurich
- Christine Davatz, avocate et notaire, vice-directrice de l'Union suisse des arts et métiers 3001 Berne
- Albert Gnägi, avocat 8032 Zurich
- Philipp Gressly, avocat et notaire 4500 Soleure
- Fritz Gutbrodt, Managing Director Credit Suisse 8802 Kilchberg
- Felix Gutzwiller, directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive, Université de Zurich, conseiller aux Etats 8006 Zurich
- Nils Hagander, associé a-connect 8008 Zurich
- Trix Heberlein, ancienne conseillère aux Etats 8126 Zumikon
- Konrad Hummler, directeur associé de Wegelin & Co. banquiers privés 9004 Saint-Gall
- Helen Leumann, conseillère aux Etats 6045 Meggen
- Carolina Müller-Möhl, politologue et investisseuse 8001 Zurich
- Peter Nobel, avocat 8032 Zurich
- Adrienne Oltramare 6330 Cham
- Massimo Pedrazzini, avocat 6900 Lugano
- Franziska Peterhans, secrétaire centrale de l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses 8057 Zurich
- Marisa Roesle 8038 Zurich
- Elsbeth Schmassmann-Spindler, ancienne responsable du Service des bourses à la Direction de l'économie du canton de Zurich 8305 Dietlikon
- Walter Stählin, membre du gouvernement du canton de Schwytz 6431 Schwytz
- Hans-Rudolf Staiger, avocat 8027 Zurich
- Rudolf Stämpfli, président du conseil d'administration de Stämpfli Holding SA, président de l'Union patronale suisse 3001 Berne
- Sylvia Staub, membre du Conseil de la Fondation Egger-Looser 8008 Zurich
- Alois Vinzens, CEO de la Banque cantonale des Grisons 7000 Coire
- Kaspar E. A. Wenger, CEO Holcim (Suisse) SA 8050 Zurich

- membres du Comité

Correspondants locaux

Situation en mai 2010

Appenzell Rhodes-Extérieures

Martin Frischknecht
Regierungsgebäude, 9102 Herisau
071 353 67 34

Appenzell Rhodes-Intérieures

Patrik Lenzi-Sprecher
Hauptgasse 51, 9050 Appenzell
071 788 93 71

Berne

Jakob Farner
Case postale 1159, 3401 Berthoud
034 422 22 64

Jura bernois:

Silvie Waliczek
Service Social, Centre Orval, 2732 Reconvilier
032 481 52 78

Fribourg

Gruyère: Pierre Delacombaz
1669 Neirivue
026 928 12 15

Singine:

Anton Pürro
Birchacherstrasse 36, 3184 Wünnewil
026 496 25 07

Glaris

Paul Aebli
Rufistrasse 18, 8762 Schwanden
055 644 27 89

Grisons

Val Bregaglia: Ugo Maurizio
7605 Stampa
081 822 16 25

Domleschg:

Willy Nicca
Domleschgerstrasse 45, 7415 Pratval
081 655 16 40

Engadine:

Roman Bezzola
Chesa dal Munt, 7523 Madulain
081 850 11 61

Val Mesocco/Calanca:

Daniele Raveglia
Centro Regionale dei Servizi, 6535 Roveredo
091 820 36 90

Val Müstair:

Claudio Gustin
7536 Sta. Maria Val Müstair
081 858 53 05

Oberhalbstein/Albulas:

Daniele Raveglia
Obere Stallstrasse 34, 7430 Thusis
081 651 57 39 / 081 651 18 62

Prättigau:

Lorenz Foffa
Bluomenacherweg 37K, 7220 Schiers
081 328 19 45

Val Poschiavo:

Sergio Cramerer-Formolli
San Pietro
7742 Poschiavo
081 844 14 44

Rheinwald:

Johann Menn
In den Steinen 14, 7435 Splügen
081 664 15 44

Vallée du Safien:

Markus Melcher
7107 Safien Platz
081 647 12 16

Schams:

Beat Nauli
7432 Zillis
081 661 10 34

Schanfigg:

Martin Butzerin
Sandhubel B, 7050 Arosa
081 377 17 20

Surselva:

Linus Maissen
Via Cuoz-sut 5, 7180 Disentis/Mustér
081 947 50 30

Jura

Marianne Farine
Section des bourses d'études
rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
032 420 54 45

Lucerne

Entlebuch: Tony Weibel
Feldmatte 3, 6170 Schüpfheim
Prof. 041 480 26 16 / Privé 041 484 11 57

Neuchâtel

Ludmila Schindelholz
Office social de l'ANIM, Avenue Léopold-Robert, 19,
2300 La Chaux-de-Fonds
032 344 46 26

Nidwald

Adalgott Berther
Allmendstrasse 12, 6383 Dallenwil
041 628 18 35

Obwald

Gerhard Britschgi
Berufs- und Weiterbildungsberatung,
Brüningstrasse 178, case postale 1657, 6061 Sarnen
041 666 63 43

Saint-Gall

Toggenburg: Leo Liesch
Soziale Fachstellen Toggenburg, 9630 Wattwil
071 987 54 43

Werdenberg:

Evelyne Meister
Soziale Dienste, Fichtenweg 10, 9470 Buchs
058 228 65 65

Schwytz

Muotathal: Xaver Rickenbacher
Schulhaus Stumpfenmatte, 6436 Muotathal
Prof. 041 830 14 24, Privé 041 830 20 66

Rigi:

Karl Betschart
Ballyweg 3a, 6440 Brunnen
041 820 39 60

Ybrig:

Edgar Holdener
Sonnematt 18, 8842 Unterberg
055 414 10 03

Thurgovie

Josef Wolf
Haushaldenstrasse 2a, 8374 Dussnang
071 977 11 15

Tessin

Cinzia Sargenti
Ufficio delle borse di studio, Residenza governativa,
6501 Bellinzona
091 814 34 37

Uri

Mitte Urseren: Ines Arnold
Bildungs- und Kulturdirektion, Klausenstrasse 4,
6460 Altdorf
041 875 20 55

Nord:

Kari Müller
Betschartmatte 37, 6460 Altdorf
041 870 89 09

Vaud

Jura vaudois: vacant

Valais

**Conthey, Ardon,
Vétroz et Chamoson:** Chantal Travelletti
Centre Médico-social de Vétroz, Case postale 48,
1963 Vétroz
027 345 37 03

Coteau:

Maud Théler
Centre Médico-social du Coteau, 1971 Grimisuat
027 399 28 10

Entremont:

Daniel Moulin
Centre Médico-social,
Rue de l'Eglise 6, 1933 Sembrancher
027 785 25 85

Vallée de Conches:

Thomas Lobmaier
untere Dorfstrasse 5, 3989 Graftschaf
027 973 21 78

Vallée de Conches:

Josef Wirthner
Birchiweg 11, 3984 Fiesch
027 971 18 15

Loèche-Ville:

Herbert Marty
Leukerstrasse 3, 3953 Loèche-Ville
027 473 15 07

Lötschental:

Ruth Rieder-Jaggi
Kirchweg 7, 3918 Wiler
027 939 13 68

Martigny:

Marc-André Délitroz
Centre Médico-social, rue d'Octodure 10B,
1920 Martigny
027 721 26 80

Nendaz:

Ghislaine Glassey
Centre Médico-social du Vallon de la Printse,
1996 Basse-Nendaz
027 289 57 00

Rargne oriental:

Werner Imhof
Eggitsch, 3993 Grengiols
027 927 22 51

Saxon:

Christine Clavien
Centre Médico-social, rue des Lantses 7,
1907 Saxon
027 744 60 61

Sierre:

Carole Cucinotta-Pellissier
Centre Médico-social, Hôtel de Ville, 3960 Sierre
027 452 07 19

Sion:

Roland Favre
Centre Médico-social, Case postale 1274,
1951 Sion
027 324 14 21

St-Maurice:

Nadia Merotto
Service social du district de St-Maurice,
Case postale 118, 1890 St-Maurice
024 486 21 23

Troistorrents/Morgins:

Simon-Bernard Donnet
Administration communale, Case postale 65,
1872 Troistorrents
024 476 80 10

Autres parties du Haut-Valais:

Christine Werlen Lutz
Wichjeweg 10, 3920 Zermatt
027 967 29 46

Val d'Anniviers:

Chantal Epiney
Chalet Perce-neige, 3961 Grimentz
027 475 25 88

Val d'Hérens:

Eliane Favre
Centre Médico-social, 1982 Euseigne
027 281 12 91

Je travaille bénévolement au service de la Fondation Pestalozzi en tant que correspondant local depuis quinze ans. Dans le cadre de mon activité d'enseignant et de directeur d'école, je tente de trouver des solutions aux problèmes que rencontrent mes élèves lorsqu'ils sont confrontés au choix d'une profession, et je suis heureux qu'une fondation soutienne plus particulièrement la formation des jeunes issus de régions montagneuses et reculées de Suisse, qui ne sont pas toujours gâtés par la vie.

Tony Weibel, Schüpfheim

La **Fondation Pestalozzi** ne peut atteindre ses objectifs qu'avec l'aide de donateurs. Vous aussi, contribuez à procurer des perspectives d'avenir à nos jeunes. Au nom de nos boursiers et de nos boursières, nous vous remercions chaleureusement de votre soutien.

Wegelin & Co.
Privatbankiers
9000 St. Gallen

CH42 0876 5102 0248 4200 0 8765

Pestalozzi-Stiftung
Fraumünsterstrasse 17
8022 Zürich



90-134-4

Wegelin & Co.
Privatbankiers
9000 St. Gallen

CH42 0876 5102 0248 4200 0 8765

Pestalozzi-Stiftung
Fraumünsterstrasse 17
8022 Zürich

90-134-4



don

cercle des mécènes

00000000000001020248422014+ 070876563 >

900001344 >

aidez-nous à aider

Depuis sa création en 1961, la Fondation Pestalozzi aide avec beaucoup d'engagement les jeunes issus de régions montagneuses ou de contrées reculées de Suisse à réaliser leur projet de formation ou de perfectionnement. Or les formations sont de plus en plus longues et chères. Bien souvent, celui qui veut rester à jour dans le monde du travail en constante mutation doit compléter sa formation initiale par une deuxième formation, voire se spécialiser. La Fondation Pestalozzi encourage les jeunes dans cette voie en s'engageant moralement à soutenir ses boursiers jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur objectif professionnel.